



Pour tout savoir sur les coulisses de l'école et sur  
l'Association des **P**arents d'**E**lèves

## **Assemblée Générale**

**Mardi 13 septembre 2016 à 20h30**

**Espace René Cassin**



APE des Prés Verts

# ORDRE DU JOUR



- Accueil :
  - Présentation des membres du bureau
  - Présentation de l'ordre du jour
  - Rentrée 2016/2017

## 2015-2016

- L'APE : présentation et réalisations 2015/2016
- Bilan financier 2015-2016
- Vote du bilan financier

## 2016-2017

- Organisation de l'APE
- Présentation des élections des représentants de parents d'élèves et recueil des candidatures

## Pot

- Charte des RPE
- Adhésion des nouveaux adhérents
- Élection du Conseil d'Administration

# L'APE des Prés Verts regroupe principalement deux fonctions

## □ la représentation des parents d'élèves

- aux commissions organisées par la mairie : temps du midi, temps de l'enfant, ...
- aux conseils d'école
- Participation aux ateliers et comité de pilotage du Projet EDucatif Territorial

Elu par les parents d'élèves, le Représentant des Parents d'Elèves est un lien entre la ville, l'école et les parents.

- Il est attentif et à l'écoute des parents
- Il instaure et maintient un climat de confiance avec l'équipe enseignante en respectant son travail

- *3 Conseils d'Ecole et leurs 3 réunions de préparation*
- *Autant de RPE que de classes plus des suppléants*

## □ l'événementiel pour partager, se retrouver et pour contribuer au financement des projets de l'école

Exemples de réalisations 2015-2016 :

- Vente de chocolats
- Vente de mugs
- Concerts en partenariat avec la médiathèque
- Organisation de la fête de l'école

⇒ **environ 8900 € reversés aux écoles pour le financement des projets et sorties scolaires, sans condition d'utilisation**

# L'APE toujours connectée

<http://apelespresverts.jimdo.com>, suivez nous sur @apelespresverts

ACTUALITÉS

ENFANCE ET JEUNESSE

FÊTE DE L'ÉCOLE

L'ÉCOLE

FAQ

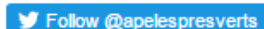
APE



ASSOCIATION DES PARENTS  
D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE  
"LES PRÉS VERTS"  
DE THORIGNÉ-FOUILLARD

Vous voulez faire partie de notre mailing liste ? Envoyez nous un mail à [apelespresverts@gmail.com](mailto:apelespresverts@gmail.com).

Suivez nous sur Twitter pour être au courant des nouveaux articles publiés :



# Bilan financier de l'année 2015-2016



APE des Prés Verts

# Bilan financier année 2015 - 2016

Actions	Bénéfices de l'action
Adhésions association APE	315,00 €
Vente de chocolats	426,84 €
Vente de mugs	2580,18 €
Concerts	22,35 €
Fête de l'école	6130,14 €
<b>Bénéfice Total</b>	<b>9474,51 €</b>

# Bilan financier année 2015 - 2016

Dépenses	Montants
Dépenses de fonctionnement	223,60 €
Dépenses liées aux opérations	4 759,63 €
Dépenses liées à la fête de l'école 2016	4 118,24 €
Dons aux écoles (OCCE) en 09/2015	8 710,00 €
<b>Total</b>	<b>17 811,47</b>
Versements aux écoles 09/2016	Montants
Versement à l'école maternelle	3600,00 €
Versement à l'école élémentaire	5400,00 €
<b>Total</b>	<b>9 000,00 €</b>

# Bilan financier année 2015 - 2016

<b>Solde financier à ce jour</b>	<b>Montants</b>
Banque postale	12 344,22 €
Espèce en caisse	1136,83 €
<b>Total avant don écoles 2016</b>	<b>13 481,05 €</b>
<b>Total après don écoles 2016</b>	<b>4 481,05 €</b>

Nous avons pour usage de garder une avance de trésorerie suffisante pour :

- Les avances sur prestations (ex. : achats de lots pour la fête des écoles, ...)
- Les dépenses de fonctionnement à venir.
- Un éventuel problème sur la fête de l'école 2017 (annulation de la fête, recette inférieure aux prévisions, ...)



# Rentrée 2016 / 2017

Ecole maternelle : 8 classes

Enseignant	Classe	Nombre d'élèves
Sophie THEILLER	TPS-PS	28 (6 TPS + 22 PS)
Muriel CHEVALIER	MS	29
Nathalie LE DEVEHAT Géraldine HOLLEBEQUE	PS	29
Süzel DISSLER Géraldine HOLLEBEQUE	PS-MS	28 (8 PS + 20 MS)
Pascale BESSEC	MS	28
Valérie HERNOT	GS	26
Sylvie LECRUBIER	GS	25
Sylvie PEPIN	GS	26
	Total	<b>219</b>

# Rentrée 2016 / 2017

Ecole élémentaire : 15 classes

Enseignant	Classe	Nombre d'élèves
Gisèle NOEL Virginie ROY	CP	24
Céline THOMAS	CP	25
Dominique LEBRETON Grégory JOSSEAUME	CP	25
Marie-Claude LUGUE	CE1	25
Esthelle STRAUB	CE1	24
Françoise CHOQUER	CP-CE1	22
Elisabeth ROBERT	CE2	28
Caroline GUILLET	CE2	27
Fanny POULOUIN Gregory JOSSEAUME	CE2	27
Corine DRAZIC	CM1	26
Didier LE COROLLER	CM1	27
Solenn BELLIARD Grégory Josseaume	CM1	27
Frédéric BOUILLET	CM2	25
Catherine GERBAULT	CM2	25
Christine Du Chateau	CM2	26
	<u>Total d'élèves</u>	<b>383</b>

# Du nouveau à l'APE pour 2016 / 2017

- **Principe de l'adhésion** : Le montant annuel de l'adhésion à l'association est fixé à 5 € TTC par famille.

# Elections des Représentants de Parents d'Elèves 2016 - 2017

- **Date limite de dépôts des candidatures** : 26 septembre 2016
- **Date limite de remise du matériel de vote aux parents** : 30 septembre
- **Date de l'élection** : 7 octobre 2016
- **Nombre de RPE** : au maximum 2 par classe soit
  - 16 RPE maximum pour la maternelle
  - 30 RPE maximum pour l'élémentaire
- **Candidatures ?**
  - modalités



# CHARTRE DU RPE

**Le RPE** est un représentant élu par les parents d'élèves, il est un lien entre l'école, les enseignants, la ville et les parents

**Son rôle** : représenter les parents en **Conseil d'École**, créer du lien entre parents et enseignants, faire circuler l'information.

**Notre vision du RPE** : être RPE est un engagement envers les parents et l'école, cela implique de respecter certaines règles, d'adhérer à certaines valeurs :

- être représentant de tous les parents, défendre les intérêts de tous les enfants. Le RPE ne parle pas en son nom, il n'intervient pas en CE sur un sujet qui le concerne personnellement ;
- avoir un devoir de réserve faces aux rumeurs ;
- être attentif et à l'écoute des parents ;
- donner un premier niveau de réponse sur le fonctionnement de l'école ;
- si le RPE est volontaire, accompagner les parents qui le souhaitent dans des rencontres avec l'enseignant ;
- remonter les questions/inquiétudes des parents à l'équipe enseignante lorsqu'elles concernent un ensemble d'élèves et informer des réponses ;
- instaurer/maintenir un climat de confiance avec l'équipe enseignante en respectant leur travail ;

Les RPE décident collégalement des actions/communications à mener, des points à porter au CE. C'est la raison pour laquelle les réunions de préparations sont importantes et donneront priorité aux RPE présents pour participer au CE.

Par votre signature, vous signifiez votre engagement et votre adhésion aux valeurs et règles présentées dans cette charte.

Date :

Nom :

Signature :